

JUIN 2022 —

PROJECTION

LE MAGAZINE
DU SYNERPA

**ETHIQUE,
ENGAGEMENT,
RAISON D'ÊTRE :
LES DÉFIS DU
GRAND ÂGE**

12 — DOSSIER

Entretien avec Christine Jeandel

**Secteur du Grand Âge : des acteurs
responsables à la découverte
du modèle de demain**

22 — PARTENAIRES

**Helpevia : démarche RSE, quels
enjeux pour les EHPAD**

**Life Plus : la prévention,
outil incontournable pour
l'autonomie des seniors**

24 — TERRITOIRES

**Le développement durable
en régions**

LE GROUPEMENT D'ACHATS POUR VOTRE ENGAGEMENT RSE

VOS ACHATS RESPONSABLES

- Evaluation de chaque fournisseur selon l'ISO 26 000.
- Offres de produits & services dédiés



DES OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER

- Gestion des déchets
- Usage des produits d'entretien
- Accompagnement RSE des EHPAD

DES RENCONTRES POUR ALLER PLUS LOIN

- La qualité de vie au travail,
- Les économies d'énergie,
- Vos enjeux sociaux et sociétaux...

12 —

DOSSIER Secteur du Grand Âge

Des acteurs responsables

Entretien

Christine Jeandel,
Présidente du Groupe Colisée



06 —

L'ACTUALITÉ Election présidentielle

Le SYNERPA dévoile sa
plateforme de propositions



Éditeur : SYNERPA -
164, boulevard du Montparnasse -
75014 Paris,
Tél. 01 40 47 75 20 - www.synerpa.fr

Directeur de la publication :
Jean-Christophe AMARANTINIS
Responsable de la publication :
Florence ARNAIZ-MAUMÉ
Rédaction : Laurence BARAY,
Aurélien BORDET, Corentin BUYS,
Caroline CHATELAIN, David DARON,
Géaurel FANANHOUEDO, Aurélie FAURE,
Jean-Marie FOURNET, Jeanne GERARDIN,
Nicolas HURTIGER, Christine JEANDEL,
Bernard JOURDAIN, Elisabeth LAVILLE,
Diane-Sophie LAROCHE, Anne MOLLET,
Dafna MOUCHENIK, Anais RODRIGUEZ,
Elisabeth ROY, Georges SIMON

Conception graphique : Agence Goodby*
Mise en page : Agence 3MS
Régie publicitaire : Marc SALVADERO -
Agence 3MS

9 ZA Bompertuis - 13120 Gardanne
Mail : communication@agence3ms.fr
Tél. : 04 42 37 06 22

Imprimerie : Print Team
Seule l'Agence 3MS est habilitée à recueillir
vos insertions publicitaires au nom de la revue
"Projection". Toute reproduction interdite (loi du 11
mars 1957, art. 40 et 41 et Code Pénal art. 425).



10 —

DÉCRYPTAGE Transformation des Conseils de la vie sociale

Consécration des Centres de
ressources territorial



284

TERRITOIRES Le développement durable en régions



22 —

PARTENAIRES Helpévia

Démarche RSE, quels enjeux pour
les EHPAD ?

Life Plus

La prévention, outil
incontournable pour l'autonomie
des séniors

32 —

ENTRE NOUS Infos pratiques

Liste des délégations
régionales

Et vous, où en êtes-vous dans votre **démarche éco-responsable** ?

Achats responsables CAHPP

Eclairer les établissements de santé dans leur démarche responsable pour la santé d'aujourd'hui et de demain.



Édito



Jean-Christophe AMARANTINIS
Président



Florence ARNAIZ-MAUMÉ
Déléguée générale

Écrivons ensemble l'avenir de notre profession !

Au cours des vingt dernières années, le secteur du Grand Âge a connu une modernisation sans précédent.

Médicalisation des EHPAD, adaptation et modernisation du bâti, diversification de l'offre, développement des Services d'Aide et de soins à Domicile, développement des Résidences Services Seniors, amélioration continue de la qualité et évolution des soins

AVEC POUR OBJECTIF PERMANENT, D'ACCOMPAGNER, DANS LA DIGNITÉ ET AVEC PROFESSIONNALISME, LES PERSONNES ÂGÉES FRAGILES.

Et pourtant, la crise de défiance que traverse le secteur, et particulièrement les EHPAD privés, depuis des mois, nous oblige à repenser nos organisations et à refonder nos engagements.

À ce titre, le SYNERPA conduit, d'ores et déjà, une réflexion collective et approfondie sur l'éthique, les engagements, la mission et la raison d'être que doivent partager et exprimer les acteurs privés du Grand Âge pour bâtir un nouveau pacte de confiance avec les Français.

ACCOMPAGNER CHAQUE ADHÉRENT VERS L'INTÉGRATION PLEINE ET ENTIÈRE DE SA PROPRE RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE, TEL EST DÉSORMAIS LE DÉFI DU SYNERPA.

Car derrière ce défi, se cache l'enjeu ultime pour notre secteur : proposer des solutions concrètes pour que l'offre d'aujourd'hui et de demain résonne avec les attentes de nos concitoyens.

Autant de perspectives dont il sera notamment question dans ce nouveau numéro de *Projection*.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le SYNERPA dévoile son programme

En mars 2022, à l'approche des élections, le SYNERPA a publié sa plateforme de propositions, **2022 - 2027 : un quinquennat face aux défis du Grand Âge** révélant un programme ambitieux pour le secteur. Adressée aux candidats à la présidentielle, aux parlementaires et aux membres du Gouvernement, **elle est structurée autour de cinq grands engagements que le SYNERPA souhaiterait voir adopter par le président de la République.**

Adopter une loi Grand Âge pluriannuelle

Une loi programmatique doit voir le jour rapidement pour mobiliser les crédits sur le moyen et long terme. Elle est également indispensable pour mettre en œuvre une véritable réforme de la gouvernance, le champ d'application des LFSS étant limité au volet financier.

Lancer un « plan d'urgence EHPAD »

Ce plan doit notamment comprendre le renforcement des personnels soignants. Il doit également faire évoluer le forfait dédié au soin afin d'intégrer de nouveaux métiers permettant de mieux accompagner les pathologies des résidents.

Permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de poursuivre leur vie à domicile

Engagée dans la LFSS 2022, la modernisation des Services à Domicile doit se poursuivre, avec la création des Services Autonomie à Domicile, la consolidation de la politique de tarification des SAAD ou encore la création d'une autorisation multiservices.

Clarifier la gouvernance territoriale du secteur

Les compétences doivent être mieux réparties entre les Agences régionales de santé et les Conseils départementaux, qui sont des acteurs essentiels et légitimes dans la politique du Grand Âge

Créer une véritable filière des métiers du Grand Âge

Il convient de créer une filière des métiers du Grand Âge qui ne repose pas uniquement sur le triptyque « médecin/infirmier/aide-soignant », notamment en développant des formations courtes en gérontologie. —

SÉCUR, MÉDICALISATION, AIDE À DOMICILE

Publication de la campagne budgétaire 2022

Au programme : continuité des mesures de revalorisations salariales liées au Ségur de la santé et à l'attractivité des métiers pour un montant de 317,5M€ pour les ESMS du secteur privé dont 42,4M€ pour le secteur des « personnes âgées », une enveloppe de 52,2 M€ pour la médicalisation des EHPAD et 31 M€ pour l'accompagnement des personnes à domicile. L'instruction prévoit également un taux d'actualisation des forfaits soins de +0,47% pour le secteur des personnes âgées, une réévaluation des valeurs annuelles de point et des financements complémentaires. —

CONVENTION CNSA

En 2022, les cofinancements CNSA restent mobilisables !

La reconduction de la convention CNSA en 2022 permet aux adhérents du SYNERPA Domicile de mener des actions de modernisation en matière de :

- Logiciels métiers et télégestion
- Formation
- Prévention des risques professionnels
- Qualité

Connectez-vous sans attendre sur le site internet du SYNERPA pour en bénéficier. —

depuis plus de 50 ans.

aux côtés des professionnels de santé

Chez Appel Médical, nous accompagnons les établissements de santé et les Ehpad dans le recrutement de personnel pour assurer les soins des seniors.

- des équipes à votre écoute 24 heures/24 et 7 jours/7
- des outils numériques pour faciliter vos recrutements au quotidien
- 11 000 établissements nous font déjà confiance



appelmedical.com

quand la compétence est vitale.

appel medical
par randstad.



PROXIMITÉ ET TRANSPARENCE

Opération « Maisons ouvertes »

**Opération
Maisons
ouvertes**
20 & 21 MAI 2022

Venez visiter l'établissement
pour personnes âgées dépendantes
de votre quartier

Les adhérents du SYNERPA étaient au rendez-vous ! Plus de 450 établissements ont participé aux journées portes ouvertes les 20 et 21 mai derniers.

Ces journées, qui ont rencontré un véritable succès, ont permis aux familles, voisins, partenaires et personnalités institutionnelles de découvrir le quotidien des résidents et de venir à la rencontre de ceux qui participent à leur vie et à leur bien-être, dans un esprit de proximité et transparence.

Au programme : visite guidée de l'établissement et temps d'échanges avec les professionnels (de santé, médicaux et paramédicaux, chefs cuisiniers, fournisseurs de produits locaux, associations, écoles).

Cet évènement a reçu un accueil favorable des professionnels de l'EHPAD Marion de Givry à Nevers. David Daron, Directeur de l'établissement, témoigne : « Dès l'annonce de l'organisation des journées portes ouvertes par le SYNERPA, plusieurs salariés ont manifesté le souhait d'animer des ateliers afin de montrer qu'en EHPAD il existe de nombreux professionnels : de l'aide-soignant qui assure des soins d'hygiène et esthétiques au musicothérapeute, entre diversité et complémentarité, tous sont fiers de leurs pratiques et de l'accompagnement toujours individualisé qu'ils proposent. »

Au cœur de ces deux journées se jouait la question cardinale du lien de confiance.

Pour le Directeur de la résidence Marion de Givry : « Ces derniers mois ont été très douloureux pour les salariés qui se sentent injustement accusés alors que tous sont très impliqués pour offrir un service extrêmement personnalisé à chacun des résidents. Ces journées sont une réelle opportunité. Il est nécessaire que nous soyons transparents avec le grand public, mais aussi avec les élus qui ont rarement une idée précise de la réalité des EHPAD et Résidences Services Seniors. **Nous pensons qu'en ouvrant régulièrement les portes de notre résidence, nous allons déconstruire les a priori sur nos métiers et nos prestations, et montrer notre professionnalisme et attention portée aux personnes accompagnées.** »



Guldmann™

Solutions de Systèmes de Transferts sur Rails 100% sécurisés



Les + Guldmann :

Nous transformons avec vous les conditions de travail de vos équipes et le bien-être de vos résidents.



Nouveau moteur mobile GH1F

La seule solution de transfert mobile sans effort!

- ✓ Chariot à 4 roues plus stable
- ✓ Nouvelle télécommande lumineuse
- ✓ Nouveau chargement sans fil



Time to care

Une réforme ambitieuse et bienvenue



Le CVS inscrit dans la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale reste l'organe de participation privilégié des résidents et familles dans les ESMS.

Aujourd'hui, cette structure doit être renouvelée. C'est pourquoi le SYNERPA a soutenu l'opportunité de sa transformation en Conseil des parties prenantes, librement accessible aux élus locaux et aux autorités de contrôles et de tarification, et soumis à de nouvelles règles de fonctionnement et de transparence.

À cet égard, à compter du **1^{er} janvier 2023**, une réforme structurelle des CVS se mettra en place autour de trois axes phares :

- **Une meilleure représentativité et une ouverture des CVS** avec l'intégration de bénévoles et des associations représentantes des usagers. Un représentant élu du Conseil départe-

mental, un médiateur ou un représentant du défenseur des droits peuvent être invités au CVS à titre consultatif ;

- **Un élargissement du périmètre d'intervention des CVS** qui seront associés au développement et à la révision du projet d'établissement et s'impliqueront dans la démarche d'évaluation de la qualité de l'établissement ;

- **Un assouplissement des critères de fonctionnement** avec l'obligation de fixer dans le règlement intérieur la durée des mandats et l'envoi de l'ordre du jour quinze jours avant la réunion du Conseil. —

Consécration d'une mission attendue

Inscrite dans l'article 47 de la Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2022, cette mission permettra l'accélération du virage domiciliaire et le développement d'un appui aux professionnels du territoire. Elle a été précisée par un décret du 27 avril 2022 suivi d'un arrêté du même jour qui en prévoit le cahier des charges.

Le SYNERPA s'est mobilisé afin d'ouvrir la mission, initialement réservée aux EHPAD, aux professionnels du secteur de l'aide et du soin à domicile.

L'appel à candidatures, porté par les ARS et les Conseils départementaux, est donc désormais accessible aux services autonomie à domicile (et dans l'attente aux SAAD / SSIAD / SPASAD).

La mission de centre de ressources territorial se compose de deux volets complémentaires :

- Volet 1 : Mobiliser des compétences et des actions favorisant l'accompagnement à domicile des personnes âgées ;
- Volet 2 : Assurer un accompagnement renforcé au domicile des personnes.

Chaque structure sélectionnée dans le cadre de l'appel à candidatures recevra une dotation annuelle de 400 000 euros. —



© iStockphoto/Kupicoo

- Multirisque Ehpad et RSS
- Responsabilité Dirigeants
- Assurance construction
- RC professionnelle SSIAD - SAD
- Protect'résident
- Flotte automobile
- Prévoyance - Santé



Découvrez nos offres adaptées à vos besoins

 www.carene.fr

PARIS - LYON - VALENCE

Tel : 07 65 18 26 72 - 04 75 82 15 11
proaffinitaire@carene.fr

102 rue Bossuet- 69006 Lyon
109 rue du Faubourg Saint-Honoré
69 avenue Léon Gambetta CS 58835 - 26008 Valence Cedex



Secteur du Grand Âge

Des acteurs
responsables



Parler du Grand Âge va au-delà du sujet même de l'accompagnement des personnes âgées. Cela interroge en réalité chacune et chacun d'entre nous sur notre conception du vivre-ensemble, de la solidarité et du bien-être transgénérationnel.

Prendre soin des personnes âgées c'est participer au cercle vertueux de la transmission et du retour d'attention. C'est exercer un métier du vivant, où les histoires des personnes accompagnées et de leurs familles croisent celles des personnels soignants et accompagnants, où les soins s'ajustent en fonction des besoins, de génération en génération.

Si la crise de confiance qui bouleverse le secteur du Grand Âge ces derniers mois fait remonter des préoccupations légitimes, elle rappelle surtout l'enjeu vital des services et des métiers qui sont les nôtres.

Cette évolution des attentes des populations appelle à refaire de la question de l'accompagnement des personnes âgées un sujet de société crucial du 21^e siècle. L'enjeu est immense et réaffirme notre mission d'utilité publique. Nous avons là l'occasion de porter des évolutions essentielles pour notre secteur et d'accroître encore nos efforts pour mener une politique de ressources humaines visant à valoriser nos métiers et l'engagement de nos personnels soignants, véritable clef de la qualité d'accompagnement des populations âgées.

Nous pouvons enfin aller plus loin pour rendre plus lisible notre activité autour de notre raison d'être : toujours être aux côtés des personnes âgées. **Une réflexion de fond menée avec toutes les parties prenantes pour définir ensemble les contours d'un modèle conscient de la responsabilité qu'il porte.**

Dans ce dossier, nous explorons la dynamique embrassée par les entreprises dites « à mission » ou « solidaires d'utilité sociale (ESUS) » et l'intérêt pour le secteur du Grand Âge à s'inscrire dans cette perspective.

Cette évolution s'inscrit dans le pacte des générations que portent les entreprises du Grand Âge et permet d'allier la finalité de notre activité avec la responsabilité des moyens pour la conduire.

Qu'est-ce qu'une société à mission ? En quoi ce modèle peut-il répondre aux défis spécifiques du Grand Âge ? Quels apports peut-on déjà observer ? Réponses avec Christine Jeandel, Présidente du groupe Colisée, Dafna Mouchenik, fondatrice de LogiVitae, Anne Mollet, Directrice générale de la Communauté des entreprises à mission et Élisabeth Laville, fondatrice du cabinet de conseil Utopies.





« En interrogeant le socle même de son utilité sociale et du collectif, l'entreprise à mission assure sa pérennité et sa légitimité. »

ANNE MOLLET, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

Les objectifs statutaires vont permettre d'ancrer la raison d'être dans la réalité de l'entreprise et de favoriser l'innovation.

EN QUOI CE MODÈLE RÉPOND-IL AUX ENJEUX SPÉCIFIQUES DES ACTEURS DU GRAND ÂGE ?

Lancer une dynamique sectorielle de développement de la société à mission permettra sans nul doute d'accompagner le virage que le médico-social va prendre dans les prochaines années et **d'inventer une nouvelle manière d'innover collectivement, en lien avec les pouvoirs publics**. Les organisations auront nécessairement des objectifs de mission sectoriels, qui devront être couplés à des éléments liés au projet d'entreprise de chacune des entités.

Dans ce modèle, engagé et engageant, l'ensemble des équipes est intégré dès la définition du projet et de ses objectifs opérationnels jusqu'aux actions de suivi. C'est de ce travail en co-construction que découle un engagement en interne qui va agir sur la performance de l'entreprise.

Il s'agit, d'une part, d'un réel atout pour faire face aux difficultés de recrutement dont souffre le secteur médico-social et, d'autre part, cela participe à la restauration du lien de confiance si important dans le domaine du Grand Âge. Ce modèle inclut tout l'écosystème d'une en-

treprise : les collaborateurs, les personnes accompagnées, les proches, les partenaires ou encore l'actionariat.

QUELS SONT LES APPORTS ET LES RÉPERCUSSIONS D'UN TEL DISPOSITIF ?

Une entreprise à mission est un modèle exigeant qui implique de fournir des preuves concrètes. Il requiert une mobilisation de ressources à tous les niveaux. C'est aussi une démarche de réconciliation du financier et de l'extra-financier.

Par répercussion, ce travail constitue un levier de performance et d'innovation à moyen et long terme. En interrogeant le socle même de son utilité sociale et du collectif, l'entreprise à mission assure sa pérennité et sa légitimité. Elle peut dès lors répondre aux attentes des concitoyens dans une époque où le concept de « **symétrie des attentions** » est devenu central dans leur perception d'une société. Ici, la question est de prendre soin des deux côtés : personnels soignants et personnes accompagnées.

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS UNE ENTREPRISE À MISSION, SON FONCTIONNEMENT ET SA FINALITÉ ?

La qualité d'entreprise à mission est un modèle innovant qui permet à une entreprise d'introduire une raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux liés à son activité dans ses statuts. Dispositif exigeant, il implique de faire pivoter son modèle d'affaires, de transformer sa gouvernance – avec la création d'un comité de mission constitué de parties prenantes, dont au moins un salarié chargé de suivre l'exécution de la mission –, et son mode de management pour rendre l'entreprise plus contributive au bien commun.

Cette démarche engage l'entreprise dans une trajectoire de progrès, devenant ainsi une véritable boussole stratégique.

BIOMEGA
HYGIÈNE

ASSURER L'HYGIÈNE, PROTÉGER LA VIE

Biomega Hygiène, entreprise familiale née il y a 15 ans, est spécialisée dans le bionettoyage et les services associés en milieux sanitaires et médico-sociaux.



HYGIÈNE ET PROPRETÉ

Bio-nettoyage des chambres, des espaces de vie et de soins.



PRESTATIONS HÔTELIÈRES

Distribution des repas en chambre, service en salle à manger, nettoyage et rangement de la vaisselle.



ET PLUS ENCORE

Gestion de la lingerie, homme d'entretien, entretien des espaces verts, accueil, veille de nuit



LA QUALITÉ DE SERVICE, AU COEUR DE NOTRE ADN

Dans nos EHPAD partenaires, nous utilisons les tablettes SASHA afin d'améliorer continuellement nos services et faire gagner du temps à toutes les parties prenantes.



SASHA la tablette au service des équipes de bionettoyage

Valorisez votre personnel et diminuez le risque infectieux



EXPERHYGIA met à disposition ses tablettes SASHA sur les chariots de bionettoyage pour améliorer la traçabilité, la formation des agents, le respect des fréquences et des protocoles de bionettoyage. **La simplicité de SASHA entraîne une adhésion rapide du personnel aux tablettes !**



Une panoplie d'outils pour leur quotidien

- Traçabilité du bionettoyage,
- Consultation des documents,
- Remontée d'anomalies (avec photos),
- Visuel des actions ponctuels en retard,
- Visuel sur l'avancement du bionettoyage,
- Autoformation,
- etc.



Le personnel d'encadrement dispose également d'une tablette pour améliorer la propreté visuelle à l'aide des **contrôles qualité** et vérifier la propreté microbiologique à l'aide des **évaluations** sur les protocoles. Des rapports peuvent être envoyés aux agents pour la mise en place des actions correctives

Donnez le code promo **SYNERPA** à l'un de nos conseillers pour bénéficier de 6 mois de logiciel offerts et d'une période d'essai

Un **tableau de bord** est accessible sur ordinateur affichant le travail réalisé en temps réel ainsi que des indicateurs et axes d'amélioration. Des **statistiques** sont proposées avec les **taux** de conformité et de non conformité, l'évolution des résultats au fil des mois et bien d'autres.

SASHA aussi pour les sociétés de nettoyage !



La société Biomega Hygiène met en place depuis 2018 des tablettes pour ses équipes intervenant dans des EHPAD. **L'avantage est double** : Biomega améliore son organisation par le pilotage de son activité et les EHPAD bénéficient d'un meilleur suivi et d'un meilleur respect du cahier des charges.



Qu'est-ce que la société à mission ?

INTRODUITE PAR LA LOI PACTE DU 22 MAI 2019, LA QUALITÉ DE SOCIÉTÉ À MISSION PERMET À UNE ENTREPRISE D'INSCRIRE, DANS SES STATUTS, SA RAISON D'ÊTRE À TRAVERS PLUSIEURS OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Ce dispositif a pour objectifs de fixer un cap à l'entreprise et de l'ancrer dans un temps long.

La finalité est de concilier l'intérêt commun des associés et la réalisation d'un objectif plus large d'intérêt général, mais propre à l'identité de chaque entreprise.

Les grandes étapes pour devenir entreprise à mission :

1. Concevoir sa mission

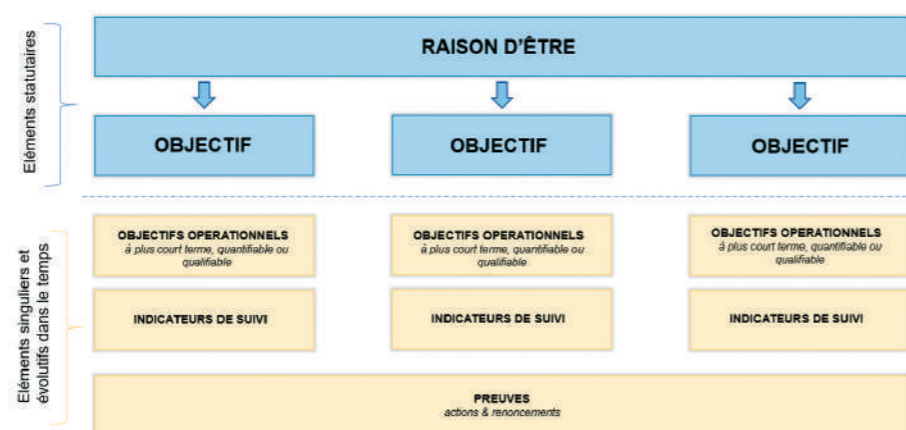
- Définir sa raison d'être statutaire avec toutes les parties prenantes de l'entreprise. Cette dernière doit répondre aux questions : pourquoi existons-nous ? Quelles sont notre utilité et notre finalité ? À quoi souhaitons-nous contribuer ?
- Définir le pilotage ou la gouvernance associée à la mission pour être en mesure de suivre les évolutions de mise en place.

2. Adopter la qualité d'entreprise à mission

- Rédaction des statuts ;
- Vote des nouveaux statuts en assemblée générale ;
- Dépôt au greffe du tribunal de commerce.

3. Vivre sa mission

- Traduire sa mission dans l'opérationnel en construisant un référentiel de suivi qui décline les objectifs statutaires en objectifs opérationnels quantitatifs ou qualitatifs.
- Mettre en place et animer son comité de mission (1^{er} niveau de contrôle), mandaté pour deux ou trois ans renouvelables. À noter qu'un salarié doit obligatoirement en faire partie.
- Choisir son organisme tiers indépendant (OTI) en charge de vérifier et d'évaluer la bonne exécution de la mission (2^e niveau de contrôle).



« Une charte d'engagement sectorielle fixe un cap commun et les marqueurs de transformation pour s'en approcher. »

ÉLISABETH LAVILLE, FONDATRICE DU CABINET DE CONSEIL UTOPIES



Photo Philippe Zamora

UTOPIES®

SELON VOUS, AUJOURD'HUI, QUELS SONT LES ENJEUX DU SECTEUR DU GRAND ÂGE EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT ?

Nous vivons une transition sociétale sans précédent du fait d'une augmentation de l'espérance de vie couplée à une stagnation de la durée de vie en bonne santé : la hausse du nombre de personnes âgées dépendantes est un défi colossal. Si on veut le relever, le secteur privé a toute sa place dans l'écosystème du Grand Âge, pour assurer à chacun et chacune un accompagnement technique et surtout humain, qui passe par la présence suffisante de professionnels qualifiés, fiers de leur métier.

L'écueil à éviter, pour un secteur comme le Grand Âge, est de penser que la nature même de la mission suffit à garantir que l'activité des entreprises va effectivement et concrètement dans le sens de l'intérêt général.

Au contraire, la finalité sociétale de l'activité crée une obligation morale :

celle de chercher en continu des voies de progrès possibles pour être à la hauteur des attentes de la société. Et de mesurer sa performance concrète, au-delà des bonnes intentions.

QUELLE EST LA PERTINENCE D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENT ET SON UTILITÉ CONCRÈTE ?

La charte est une première étape d'engagement collectif et de transparence. Elle répond aux attentes de nos concitoyens qui aujourd'hui attendent des entreprises qu'elles soient d'abord honnêtes, sans prétendre être parfaites. Il faut avoir la capacité de dire ce que l'on fait bien, mais également ce que l'on doit améliorer pour être à la hauteur des attentes de la société.

Une charte d'engagement sectorielle fixe un cap commun et les marqueurs de transformation pour s'en rapprocher, au quotidien de l'activité : gouvernance, évolution de l'offre, moyens mobilisés, mesure des progrès et transparence des résultats, dialogue avec les parties prenantes... C'est comme un entraînement pour aller chercher ensuite la qualité de société à mission ou un label comme B Corp.

LABELLISATION OU ENTREPRISE À MISSION, QUELLES DIFFÉRENCES ?

Ce sont deux démarches très complémentaires. Elles ont en commun de demander l'inscription d'une mission

sociétale dans les statuts de l'entreprise, mais la qualité d'entreprise à mission intervient « a priori » (la transformation commence ensuite, avec le comité de mission externe et le rapport annuel sur la réalisation de la mission) alors que la labellisation agit « a posteriori » (elle vient sanctionner un niveau de performance déjà atteint). Par exemple, dans le cadre du label B Corp, le fait d'être une entreprise à mission donne déjà dix points sur les quatre-vingts nécessaires à la certification. À l'inverse, le questionnaire d'auto-évaluation de ce label est un outil formidable (et gratuit) pour construire la feuille de route et les indicateurs détaillés qui viendront soutenir les objectifs statutaires de la société à mission.

Dans les deux cas, le plus important n'est pas la destination, mais le chemin.



« On ne devient pas une société à mission en claquant des doigts ! C'est un processus itératif qui demande du temps. »

CHRISTINE JEANDEL, PRÉSIDENTE DU GROUPE COLISÉE



QUELLE DYNAMIQUE A ANIMÉ VOTRE DÉCISION DE DEVENIR UNE ENTREPRISE À MISSION ?

J'ai suivi de très près les débats sur la loi Pacte issue du rapport Notat-Senard puis l'annonce des premières sociétés à mission qui ont été créées à partir de début 2020. J'ai constaté qu'il s'agissait souvent d'entreprises familiales, publiques ou mutualistes. Des modèles finalement peu éloignés de l'ADN de Colisée. Je souhaitais une meilleure prise en compte des attentes sociales, sociétales, environnementales dans un secteur qui n'est pas comme les autres. Il m'a semblé que cette modification des statuts de l'entreprise était ce qu'il y avait de plus pérenne pour engager cette transformation durable de l'entreprise, dans une dynamique de progrès continu, en embarquant toutes nos parties prenantes.

QUELLE ORGANISATION AVEZ-VOUS MIS EN PLACE POUR MENER À BIEN LE DÉPLOIEMENT DE VOTRE RAISON D'ÊTRE ET LE SUIVI DE VOS OBJECTIFS STATUTAIRES ?

Nous avons travaillé avec nos équipes, des experts de ces questions et la Communauté des entreprises à mis-

sion. C'est un processus itératif qui demande du temps. Nous avons enfin constitué un comité de mission composé à la fois de personnalités du secteur, du monde des affaires, de représentants engagés sur les questions environnementales ou encore d'experts en ESG.

AVEZ-VOUS DÉJÀ OBSERVÉ DES CHANGEMENTS ET TRANSFORMATIONS DEPUIS QUE COLISÉE EST UNE ENTREPRISE À MISSION ?

Nous partageons cette année notre premier rapport de mission qui a été audité par notre OTI (organisme tiers indépendant). Celui-ci comprend des indicateurs chiffrés, car nous prenons des engagements et nous en mesurons les effets afin de pouvoir nous assurer que nous progressons sur le chemin de notre mission. **Je peux aussi vous assurer que les membres du Comité de mission n'hésitent pas à nous challenger dans de nombreux domaines tels que la participation des proches et familles à notre projet, la qualité de l'alimentation ou l'adhésion de nos équipes.**

COMMENT ARRIVEZ-VOUS À POURSUIVRE VOTRE CROISSANCE TOUT EN VISANT LA CERTIFICATION B CORP ?

Le processus est très exigeant et nous espérons boucler la certification dans les prochains mois. La qualité de société à mission nous a dotés d'une boussole, la certification B Corp nous permettra de disposer des instruments

de navigation. **J'ai la conviction que notre projet de croissance sera soutenu par cette dynamique, que Colisée sera plus robuste demain pour relever les défis démographiques, environnementaux et sociaux grâce à ce modèle de gouvernance et de management qui transcende l'équipe dirigeante et les investisseurs de l'entreprise.**

PENSEZ-VOUS QUE CE MODÈLE D'ENTREPRISE PEUT RÉPONDRE AUX DÉFIS QUE LE SECTEUR DU GRAND ÂGE DOIT RELEVER ?

Oui, plus que jamais. À mon sens, il faut coupler le travail statutaire sur la société à mission avec une certification de stature internationale compte tenu de notre empreinte géographique. Je note avec l'expérience que notre Comité de mission et notre OTI nous incitent à progresser sur des sujets sectoriels, quand B Corp nous confronte à un référentiel mondial très puissant sur les questions de gouvernance, d'éthique et d'environnement notamment.

QUEL MESSAGE AURIEZ-VOUS À PASSER AUX AUTRES ACTEURS SUR LE FAIT DE DEVENIR UNE ENTREPRISE À MISSION ?

Ce travail doit être fait en associant toutes les parties prenantes de l'entreprise et il faut prendre le temps d'aligner et de partager la raison d'être, les objectifs statutaires puis le plan d'action qui en découle. On ne devient pas une société à mission en claquant des doigts !



« Au-delà du cadre réglementaire, ce qui est fondamental c'est la transparence et la pédagogie. »

DAFNA MOUCHENIK, FONDATRICE DE LOGIVITAE, ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE (ESUS) ET AUTEURE DE LA VIE CHEZ SOI (MICHALON, 2022).



QUELLE EST LA RAISON D'ÊTRE DE LOGIVITAE ET EN QUOI LE MODÈLE ESUS DIFFÈRE-T-IL DE L'ENTREPRISE À MISSION ?

Le cœur d'activité de LogiVitae en tant que service d'aide à domicile porte en lui-même la raison d'être de l'entreprise au sens de son engagement social. Accompagner les personnes âgées et fragiles, souvent en situation précaire, dans leur choix de rester chez eux c'est leur redonner une liberté de vie.

Devenue ESUS en 2018, cet agrément est une reconnaissance de la finalité et du fonctionnement vertueux qui animent la société depuis ses débuts en 2007. Cette officialisation pose un cadre légal qui implique un but d'intérêt général ou d'utilité sociale, une gouvernance participative, le réinvestissement de la majorité des bénéfices, lorsqu'il y en a, dans l'entreprise (ou une redistribution) et une politique de rémunération réglementant les écarts de salaires dans un esprit égalitaire.

Là où une entreprise à mission va s'investir sur la réalisation de sa mis-

sion, une entreprise solidaire d'utilité sociale va plus loin avec une notion de gouvernance partagée qui hisse le principe de collectivité et de justice sociale au centre de son organisation. Il s'agit avant tout d'une philosophie d'ensemble.

COMMENT DÉPLOYEZ-VOUS CETTE PHILOSOPHIE DANS LES ACTIVITÉS DE VOTRE ENTREPRISE ?

Pour LogiVitae, le mérite est toujours collectif.

Prendre soin des équipes et les impliquer dans le fonctionnement de la société est essentiel à la qualité de nos actions d'accompagnement.

Il me semble important de communiquer constamment avec les auxiliaires de vie et l'ensemble des salariés.

L'idée d'accompagnement n'est pas réservée à notre activité, elle s'applique aussi aux équipes dans un esprit d'échange et de solidarité. De telles conditions de travail permettent de fonctionner sur la base d'un contrat de confiance réciproque.

Plus largement, depuis deux ans, nous avons invité nos bénéficiaires à nos assemblées générales. Ces derniers ont également élu une porte-parole qui participe activement à enrichir les débats, notamment avec les représentants du personnel. Le recours aux technologies dû à la crise sanitaire

a permis d'agrandir le concept de participation.

QUEL AVENIR POUR CE MODÈLE D'ENTREPRISE DANS LE SECTEUR DU GRAND ÂGE ?

Il n'existe pas un modèle miracle pour répondre aux réalités complexes du secteur du Grand Âge qui, selon moi, implique nécessairement une motivation d'utilité et d'engagement social. Au-delà du cadre réglementaire, ce qui est fondamental c'est la transparence et la pédagogie.

L'hybridité du statut ESUS, entre l'associatif et l'entreprise, correspond à l'état d'esprit de LogiVitae. **C'est un des chemins possibles, mais ce n'est pas le seul. Dans un monde en transition, nous avons la chance de pouvoir mélanger les modèles pour ne garder que ce qui fait sens. Saisissons-la !**



Transparence et éthique au cœur de la transformation du Grand Âge

Statut hybride, gouvernance transversale, modèle innovant et plus contributif au bien commun, faire évoluer les entreprises du Grand Âge et rappeler notre mission première vers plus d'éthique représente une formidable opportunité pour notre secteur d'élaborer un nouveau contrat de confiance avec les personnes accompagnées et ceux qui en prennent soin au quotidien.

C'est une réponse aux difficultés sectorielles de formation et de recrutement autant qu'aux attentes sociales, sociétales, démographiques et même environnementales de nos sociétés modernes.

Mais cette transformation ne se fera pas seule. **Ce modèle aussi vertueux**

qu'exigeant implique d'intégrer l'ensemble des équipes de la conception à la mise en action des plans définis. Il nécessite d'ancrer la raison d'être de l'entreprise dans sa réalité et d'en mesurer les effets.

C'est cette transversalité et cette transparence qui favoriseront l'engagement interne et de fait la performance de nos entreprises.

Avec la certification B Corp, le secteur du Grand Âge peut franchir un palier supplémentaire en faisant du combat pour l'accompagnement dans la dignité des personnes âgées fragiles une quête de sens qui redonne ses lettres de noblesse à la profession. Ce label, ou d'autres équivalents, permet de s'adresser à un public toujours

plus large à mesure que la prise de conscience se généralise. **Nos entreprises, confortées dans leur dimension d'utilité publique, assurent ainsi leur pérennité dans l'accompagnement des personnes âgées et innovent dès aujourd'hui pour répondre aux besoins de demain.**

NOS PRESTATIONS DE SERVICES

+ de 60 AGENCES en FRANCE

LA PRESTATION DE SERVICES EN **EHPAD**

Assistance respiratoire

- Oxygénothérapie
- Ventilation
- Aérosolthérapie
- Apnées du sommeil
- Trachéotomie

Autres prestations

- Algie vasculaire de la face

Prestations partenaires

- Perf Nut Assistance*
- Distribution de gaz médicaux

Consultez la liste de nos agences :

Tampon de l'agence

**24h/24
7J/7**

À votre service depuis plus de 25 ans !

Contactez-nous : division
EHPAD@sosoxygene.com
WWW.SOSOXYGENE.COM

*Selon les agences

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante: ACTIONS DE FORMATION

Expert de la formation du **MANAGEMENT EN SANTÉ**

L'offre globale du cesegh

11

formations

- MASTER**
 - Master Management stratégique des organisations de santé
- DIPLÔMES UNIVERSITAIRES**
 - D.U. Management infirmier
 - D.U. Qualité et gestion des risques en établissements sanitaires et médico-sociaux
 - D.U. Management en imagerie médicale libérale
 - D.U. Droit et santé
 - D.U. Management du développement durable en santé
 - D.U. Gestionnaire de parcours en santé
 - D.U. Management de la transformation numérique des organisations de santé
 - D.U. Médecine légale clinique
- CERTIFICATION PROFESSIONNELLE**
 - Certification professionnelle Gestionnaire de SSIAD
- EXECUTIVE MBA**
 - Executive MBA Innovations et management stratégique des organisations de santé

Arche Jacques Cœur
222, place Ernest Granier - CS 79025
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

04 99 13 60 50
contact@cesegh.fr | www.cesegh.fr

KOZY - 05/2022

Démarche RSE, entreprise à mission : quels enjeux pour les EHPAD ?

Dans le contexte de l'étude des enjeux et modalités de transformation vers le statut d'entreprise à mission, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est en mesure d'apporter une réponse face aux perspectives sociales, sociétales et environnementales que devront accompagner les structures du Grand Âge. —



Afin d'épauler les directions, notamment dans une optique de valorisation et de structuration des démarches RSE, Helpévia a rédigé un guide pratique¹.

Revue des enjeux RSE pour les EHPAD selon l'ISO 26 000.

Un mouvement impulsé par la gouvernance :

Le pivot d'une démarche RSE, réside dans l'implication de la gouvernance. C'est elle qui fixera l'ambition de l'établissement et donnera le "tempo" pour déployer les différentes actions. L'un des socles de cet engagement RSE repose sur l'expression des valeurs de l'établissement.

Elles prennent tout leur sens lorsqu'elles sont clairement formalisées et énoncées.

L'humain pour une prise en charge optimale des personnes accueillies

Les ressources humaines requièrent une attention particulière d'autant plus dans le secteur médico-social où le facteur humain porte toute l'activité. A fortiori, un environnement de travail de qualité doit être favorisé pour assurer la préservation de la santé, de la sécurité et de l'épanouissement des équipes.

D'autres effets « valorisants » peuvent être soulignés : réduction du turnover ; attractivité et notoriété de



l'employeur ; accompagnement optimal des personnes accueillies.

S'intéresser à l'accueil de personnes fragiles dans leur nouveau lieu de vie contribue ainsi à poser au centre de ses pratiques la raison d'être de l'établissement : bienveillance, participation du résident et des proches, etc.

Avoir une vue élargie du périmètre de son activité et de ses interactions passe par la construction d'un réseau avec des acteurs de proximité. L'image d'une entité engagée consolide sa réputation, favorise le sentiment d'appartenance à une communauté et offre également des opportunités : partenariats, ressources d'activités, recrutements.

Grand Âge et enjeux environnementaux

La question environnementale est aujourd'hui prégnante. L'objectif est d'envisager un fonctionnement raisonnable avec des bâtiments vertueux, une gestion optimisée des déchets et la maîtrise de ses consommations. —

Helpévia reste à votre écoute pour accompagner vos engagements RSE, devenus centraux pour rassurer familles et résidents ; un nouveau gage de qualité pour votre établissement.

1- Disponible sur demande auprès de contact@helpevia.fr



La prévention : un outil incontournable pour l'autonomie des seniors

Aujourd'hui, on compte 665 millions de personnes âgées de plus de 65 ans, à l'horizon 2050, cette même population s'élèvera à 2 milliards. —

C'est pourquoi, face à la question du vieillissement, la prévention joue un rôle capital afin de favoriser le maintien de l'autonomie et de retarder l'entrée dans la dépendance.

Prévention relative aux événements ponctuels

Avec plus de deux millions de chutes de personnes âgées de plus de 65 ans par an, la chute est la première cause de mort accidentelle chez les seniors¹.

Entraînant des conséquences physiques, psychologiques, sociales et financières importantes, la réduction des chutes représente un défi majeur. Grâce à des actions de prévention simples, certaines de ces chutes pourraient être évitées : la pratique d'une activité physique adaptée (Lignes directrices de l'OMS sur l'activité physique et la sédentarité²), un suivi médical régulier, le bon usage des médicaments, la formation des aidants et des seniors pour apprendre à bien se relever, ainsi que la sécurisation des espaces de vie.

Face à ce risque, des solutions déployées par Life Plus notamment permettent d'alerter rapidement en cas de chute afin de limiter les conséquences liées à une immobilisation prolongée au sol³.

Prévention globale de la fragilité

Des actions de prévention plus globales pour le maintien en bonne santé des seniors et la prévention de la fragilité peuvent aussi être mises en place afin de retarder l'entrée dans la dépendance.

Pour évaluer le niveau de fragilité, cinq critères ont été définis par la gériatre et épidémiologiste américaine Linda Fried :

- Perte de poids involontaire au cours de la dernière année ;
- Vitesse de marche ralentie ;
- Diminution de la force musculaire ;
- Sensation d'épuisement ;
- Sédentarité.

L'activité physique adaptée et la nutrition sont donc des éléments à suivre de près afin de favoriser le maintien des sujets âgés dans un état "robuste".

Des solutions modernes pour prévenir la fragilité

Life Plus vous accompagne pour améliorer le bien-être et la santé des personnes âgées de plus de 65 ans grâce à des solutions qui combinent assistance et prévention de la fragilité : un suivi de l'état global de santé afin de détecter les premiers signes de fragilisation, mais également un coaching d'activité physique adapté pour inciter les seniors à rester dynamiques, ou encore des programmes personnalisés de prévention sur les plans cognitifs, physiques et nutritionnels. —

Pour en discuter :
contact@lifeplus.io
(+33) 6 51 84 36 56



1- Plan Anti-chute pour les personnes âgées - février 2022
2- <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/337003/9789240014862-fre.pdf>
3- <https://www.lifeplus.io/chutes-en-ehpad-securisation-des-residents-et-efficacite-des-equipes>

Le SYNERPA Domicile à la rencontre des Conseils départementaux

Depuis décembre 2021, Nicolas Hurtiger, Président du SYNERPA Domicile, conduit les actions visant à défendre le secteur de l'accompagnement à domicile et ses entrepreneurs. —



Mots d'ordre du nouveau Président : concertation et proximité avec les différents acteurs et institutionnels locaux.

Dans cette perspective, une campagne de rencontres avec les représentants des Conseils départementaux est organisée en lien avec les délégations locales du SYNERPA Domicile. L'objectif est de présenter les propositions du syndicat en cette période charnière pour le secteur.

Ce «Tour de France» a permis au SYNERPA Domicile de se rendre dans les départements de l'Aude, de la Corrèze, de la Drôme, de l'Isère, du Jura, du Vaucluse et des Yvelines.

L'ordre du jour de ces rencontres aborde les questions des politiques d'autorisa-

tion, de tarification et de conventionnement dans l'attente des textes relatifs à la dotation « qualité » complémentaire, mais aussi les difficultés économiques des acteurs privés dues à la hausse des coûts de l'énergie. Les problématiques de recrutement en tension avec l'impact de l'avenant 43 de la branche de l'aide à domicile (BAD) et du montant maximal de revalorisation sont également discutées.

Si les positionnements politiques et les profils des interlocuteurs rencontrés sont variés, les échanges se déroulent dans un climat serein et constructif.

De nombreux rendez-vous sont déjà programmés afin de compléter ce «Tour de France» de sensibilisation aux enjeux et problématiques du secteur. —



Ces rencontres seront au programme du SYNERPA Tour Domicile organisé en région dès septembre 2022 et dont vous retrouverez la programmation ci-dessous :

Jeu 15 septembre	Nouvelle Aquitaine
Ven 16 septembre	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mardi 20 septembre	Ile-de-France
Mardi 27 septembre	Pays-de-Loire + Centre du Val de Loire
Mardi 4 octobre	Auvergne-Rhône-Alpes
Mercredi 5 octobre	Occitanie
Mercredi 12 octobre	Normandie
Jeu 13 octobre	Haut-de-France + Grand Est + Bourgogne-Franche-Comté
Jeu 17 novembre	Bretagne

Chez DOMITYS, la RSE n'est pas un mirage grâce aux Oasis Nature



Les résidences services seniors DOMITYS s'engagent pour la biodiversité avec le label Oasis Nature. Un moyen de rendre la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) concrète et visible. —

L'attention portée aux espaces verts et aux espèces qui les peuplent ne date pas d'hier chez DOMITYS. Depuis sa création, le groupe traite les abords des résidences avec le même souci du détail que pour les espaces intérieurs. « Les jardins et promenades font partie intégrante du cadre de vie, il est important que les résidents s'y sentent bien et aient envie d'y passer du temps, de partager des moments de convivialité, de pratiquer un peu d'activité physique... », témoigne Adrien Silvestre, Responsable espaces verts et aménagements extérieurs.

Faire des espaces verts des îlots de richesse biologique

En 2021, DOMITYS a franchi une nouvelle étape avec onze résidences labellisées Oasis Nature. La résidence d'Arras, dans le Pas-de-Calais, a été la première à obtenir le précieux sésame. L'objectif de cette démarche repose sur la volonté de constituer un terreau favorable au maintien ou au retour d'une faune et d'une flore sauvages.

L'association « Humanité et Biodiversité » : partenaire de l'initiative

Pour l'appuyer dans ses engagements, DOMITYS a porté son choix sur l'association Humanité et Biodiversité, agréée au titre de la protection de la nature par le ministère de la Transition écologique. «Ce choix s'est imposé de lui-même car il était logique» estime Bertrand Coté, Directeur patrimoine et organisation, notamment chargé des questions liées aux espaces verts.

Le groupe s'est ainsi engagé sur deux volets : d'une part, en tant que

mécène en apportant son soutien financier à l'association et, d'autre part, en labellisant les espaces verts des résidences avec son appui.

Au programme : des conférences de sensibilisation auprès des résidents et du personnel, mais aussi des actions très concrètes. Par exemple, dans la résidence DOMITYS de Perros-Guirec (Côtes-d'Armor), un atelier de plantation d'anémones de Caen en pots a été organisé pour faire fleurir les balcons des résidents. « C'est une véritable fierté pour notre Groupe. Nous ambitionnons, à terme, de faire labelliser l'ensemble des futures résidences dès leur ouverture en adaptant le cahier des charges de construction » conclut Jean-Marie Fournet, Président de DOMITYS et du SYNERPA Résidences Seniors.





Développement de pratiques durables en ESSMS : des accompagnements territoriaux à venir

La question du développement durable des établissements médico-sociaux peut susciter des appréhensions pour les professionnels et, parfois, conduire à une certaine paralysie.

Afin de prévenir cette résistance au changement et accompagner l'ensemble des acteurs dans une démarche d'amélioration continue, les ministères des Solidarités et de la Santé et de la Transition écologique lançaient en mai 2021 le quatrième Plan national santé environnement, intitulé «Un environnement, une santé» (2021-2025).

Ces lignes directrices s'inscrivent dans une évolution du paradigme environnemental au regard, d'une part, du rapport au vivant qui a émergé sous l'influence de la crise sanitaire du Covid-19 et, d'autre part, des re-

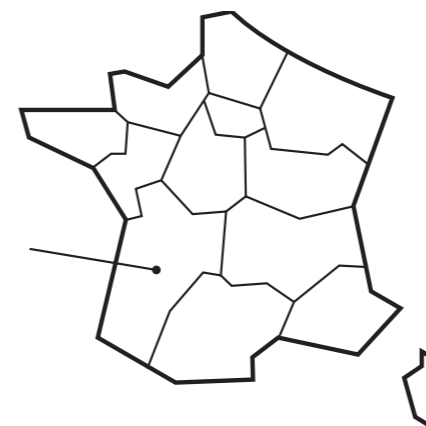
vendications citoyennes quant aux interrogations environnementales.

Dans cette perspective, Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé déclarait : «Protéger les générations actuelles comme les générations futures est aujourd'hui une responsabilité partagée. **C'est pourquoi le PNSE 4 doit permettre à chacun, élus, professionnels de santé et chercheurs, d'agir pour un environnement favorable à la santé.**»

Cette dynamique est traduite et adaptée au sein des territoires au travers des plans régionaux santé environ-

nement, portés conjointement par les Agences régionales de santé, les régions et l'État. **Cette déclinaison permet de prendre en compte les spécificités locales et de valoriser des actions propres aux territoires visant à promouvoir un environnement favorable à la santé des citoyens.** La quatrième mouture de ces plans régionaux est en cours de préparation avec les institutionnels locaux.

Des démarches d'accompagnement et appels à projets en lien avec ces questions devraient être publiés prochainement, **l'équipe « Régions » du SYNERPA reste en veille !**



Le SYNERPA adhérent de l'ADSNA

Si le secteur de la santé contribue aux impacts sur l'environnement, la biodiversité et le climat (la santé représente 8 % de nos émissions de gaz à effet de serre en France), le système de santé sera également fortement affecté par les changements climatiques à venir (vagues de chaleur, épidémies, pathologies émergentes, etc.).

L'ADSNA (Agir durablement en santé en Nouvelle-Aquitaine) s'est ainsi donnée pour vocation d'aider les structures néo-aquitaines dans leur transition écologique.

L'ADSNA va ainsi déployer un projet d'outils de diagnostic RSE dans la région, qui sera proposé aux établissements volontaires pour s'engager dans une démarche de développement durable.

Il est construit autour de huit critères :

- Gouvernance et management ;
- Santé et territoire ;
- Santé et sécurité au travail ;
- Environnement et impact environnemental ;
- Économique ;
- Social et qualité de vie au travail ;
- Sociétal ;
- Qualité système et offre de soins et accompagnement.

La finalité et l'enjeu du projet sont d'encourager une approche de développement durable (en lien avec la feuille de route NéoTerra du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine), puis d'accompagner les établissements afin de leur permettre de faire face aux défis sanitaires au sein de leurs organisations.

Enfin, l'association a organisé la première journée santé durable en Nouvelle-Aquitaine le lundi 23 mai à Bordeaux pour sensibiliser le maximum d'acteurs aux défis à venir.

CONTACT

adsna@laposte.net

Site Internet :

<https://agir-durablement-sante.fr>

RETOUR SUR

Depuis 2018, l'ARS PACA et le Comité pour le développement durable en santé accompagnent les établissements volontaires dans la structuration de leur démarche de développement durable, avec la mise à disposition de ressources pédagogiques, organisationnelles et humaines, notamment en matière d'énergie, de résidus médicamenteux et de gaspillage alimentaire.

 SIÈGE NATIONAL

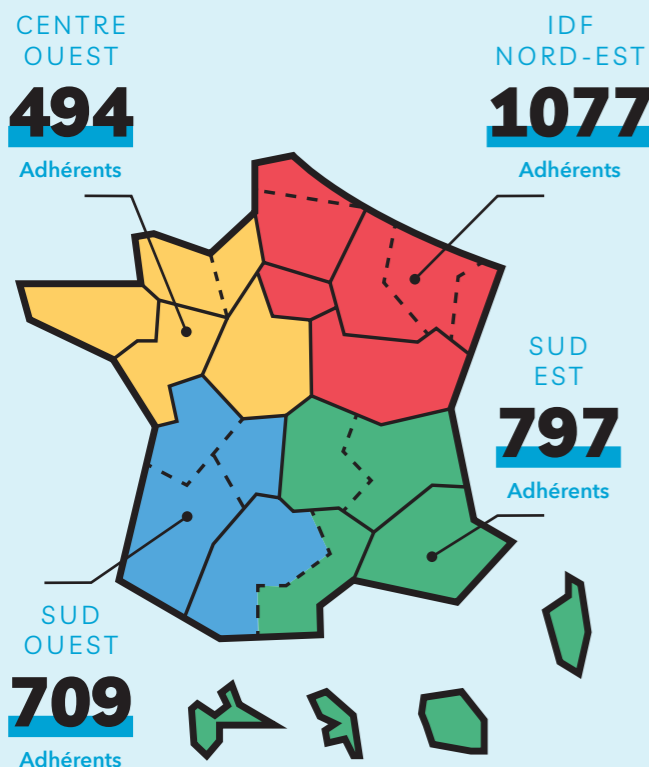


PRÉSIDENT

Jean-Christophe AMARANTINIS
164, boulevard du Montparnasse
75014 PARIS
Tél. 01 40 47 75 20
Fax 01 40 47 75 21

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

Florence ARNAIZ-MAUMÉ
164, boulevard du Montparnasse
75014 PARIS
Tél. 01 40 47 75 20
Fax 01 40 47 75 21



CONSEILLERS TECHNIQUES REGIONAUX

CENTRE-OUEST

Corentin BUYS
164, boulevard du Montparnasse
75014 Paris
06 48 07 89 54
buys@synerpa.fr



IDF NORD EST

Caroline CHATELAIN
164, boulevard du Montparnasse
75014 Paris
06 62 99 33 47
chatelain@synerpa.fr



SUD-OUEST

Georges SIMON
Complexe INDAR Bât. H
Rue François Coly
33290 Blanquefort
06 11 51 67 15
simon@synerpa.fr



SUD-EST

Laurence BARAY
Le Grand Prado
20, allées Turcat Méry
13008 Marseille
04 91 03 08 88 / 07 86 08 48 49
baray@synerpa.fr



 **COTISATION ANNUELLE 2022**

EHPAD
De 1 à 500 lits **23,88 €/lit**
De 501 à 2000 lits **17,61 €/lit**
Plus de 2000 lits **16,02 €/lit**
Cotisation régionale **5,31 €/lit**
Contribution exceptionnelle forfaitaire (soumise à TVA 20%) **3,75 € HT/lit**
Établissement en cours de création... **454,20 €/an** jusqu'à ouverture effective

RÉSIDENCES SERVICES SENIORS
De 1 à 150 appartements **24,04 €/app**
De 151 à 1150 appartements **18,11 €/app**
Plus de 1150 appartements **14,35 €/app**
Régionalisation **3,64 €/app**
En cours de construction **468,18 €/an** jusqu'à ouverture effective

SERVICES À DOMICILE
Services à domicile organisés en franchise : **194,94 €/franchise et relais de franchise**
• Services à domicile organisés en filiale : Jusqu'à 310 000 € du CA HT 2021 : **194,94 €**
• Au delà de 310 000 € du CA HT 2021 : **0,0605% du CA HT 2021 + 18,05 €/agence**

Pour les cotisations Résidences Services Seniors et Services à Domicile : La cotisation comprend une quote-part syndicale et une quote-part confédérale. Pour adhérer au SYNERPA, rendez-vous à l'adresse internet : www.synerpa.fr

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES EHPAD

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Délégué Régional Titulaire
Pierre-Yves GUIAVARCH
ACPPA
7 chemin du Gareizin
69340 FRANCHEVILLE
04.72.16.30.72
py.guiavarch@acppa.fr

Adjoint

Thierry HAAS
ORPEA
348 rue André Philip
69007 LYON
04 72 70 84 79
t.haas@orpea.net

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Délégué Régional Titulaire
Pascal BAILLY
Mémoires de Bourgogne
23 rue de la Cour
89000 PERRIGNY PRES AUXERRE
03 86 42 96 69
pascal.bailly.mdb2005@gmail.com

Adjoint

Nicolas NOESSER
Résidence des Ducs de Bourgogne
Colisée
2 rue du Champ Passavent
21380 MESSIGNY ET VANTOUX
03 80 54 25 25
n.noesser@groupecolisee.com

BRETAGNE

Déléguée Régionale Titulaire
Sophie DI ROSA
KERDONIS
Résidence Saint Dominique
9 rue René de Chateaubriand
56300 PONTIVY
02 97 28 55 13
sdirosa@kerdonis.com

CENTRE-VAL DE LOIRE

Délégué Régional Titulaire
Hervé HARDY
Résidence Les Pommeris
2, Rue des Pommeris
41400 VALLIERES-LES-GRANDES
02 54 33 90 90
hhardy@residalya.fr

CORSE

Délégué Régional Titulaire
François ALBERTINI
EHPAD Sainte Devote
Revenco
20290 BORGIO
04.95.30.06.00
albertini.francois@wanadoo.fr

Adjoint

Jean-François RENUCCI-COMITI
EHPAD Casa Serena
3 Chemin du Novacchioni
20200 PIETRANERA
04 95 32 41 95
casaserena@wanadoo.fr

GRAND-EST

Déléguée Régionale Titulaire
Saniye BILGILI
KORIAN L'Air du Temps
3 rue de la Baronne d'Oberkirch
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
03 88 45 80 45
Saniye.bilgili@korian.fr

GUADELOUPE

Délégué Régional Titulaire
Sébastien TOURNEBIZE
Clinique de Choisy
Route de Montauban BP 92
97190 LE GOSIER
05 90 80 02 52
sebastien.tournebize@mac.com

Adjointe

Ketty ROMANA
Soleyanou
Zac de Rodrigue
97117 PORT LOUIS
05 90 47 27 11
ketty.romana@soleyanou.fr

HAUTS DE FRANCE

Délégué Régional Titulaire
Olivier BOULANT
Directeur régional
La Fontaine de Médecis
Chemin de la Chaussée
60270 GOUVIEUX
03 44 58 02 22
oboulant@domusvi.com

Adjoint

Brice TIRVERT
Directeur Général délégué à l'exploitation
Les Jardins des Sens
16 rue Annie Girardot
59126 LINSSELLES
03 20 03 23 23
brice.tirvert@domidep.fr

ÎLE-DE-FRANCE

Déléguée Régionale Titulaire
Romy LASSERRE SAINT-MAURICE
EHPAD Péan
9-11 rue de la Santé
73013 PARIS
01 55 43 19 19
r.lasserre@acppa.fr

MARTINIQUE

Délégué Régional Titulaire
Sébastien TOURNEBIZE
Clinique de Choisy
Route de Montauban BP 92
97190 LE GOSIER
05 90 80 02 52
sebastien.tournebize@mac.com

NORMANDIE

Délégué Régional Titulaire
Jean-Marc VENARD
Résidence Les Jardins de Matisse
1, rue Albert Lebourg
76123 LE GRAND QUVILLY
02 35 69 99 33
direction@jardinsmatisse.fr

Adjoint

Samuel VILLEROY
Résidence Le Florilège
26, Grand Rue
14123 FLEURY SUR ORNE
02 31 78 57 57
s.villeroi@le-florilege.fr

NOUVELLE AQUITAINE

Déléguée Régionale Titulaire
Sophie BIDEAU
Groupe Mieux Vivre
12bis Rue Antoine Becquerel
33600 PESSAC
05 57 26 26 57
s.bideau@groupe-mieuxvivre.fr

Adjoint

Kevin CROIZER
Les Boucholeurs
1 Allée du Comté de Dunois
17340 CHATELAILLON PLAGE
05 46 45 42 50
directionlessages@orange.fr

Adjoint

Jean-Baptiste AMOUROUX
Terrasses de Beauséjour
92 avenue de l'entre deux Mers
33370 FARGUES ST HILAIRE
05 56 78 33 34
jbamourox@terrassesdebeausejour.com

OCCITANIE

Déléguée Régionale Titulaire
Martine DANES
Résidence Henri IV
55 avenue Louis Bréguet
31400 TOULOUSE
05 61 36 01 01
mdanes@domusvi.com

Adjointe

Katia DE ZOTTI
Les 13 vents
Chemin de Carrerasse
31450 BELBERAUD
05 61 81 01 37
13-vents@wanadoo.fr

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Délégué Régional Titulaire
Patrick ARDIZZONI
Maison de Retraite Sainte-Victoire
290 Chemin d'Eguilles
13090 AIX EN PROVENCE
04 42 17 50 00
patrick.ardizzoni@centresfeuillades.com

Adjointe

Nathalie BARDON
Château de l'Aumône
CD2- Camp Major
13400 AUBAGNE
04 42 03 38 20
n.bardon@jcmsante.com

PAYS DE LA LOIRE

Délégué Régional Titulaire
Willy SIRET
Résidence le Parc de Diane
16 rue Fonderie
44200 NANTES
02 40 16 01 61
willy.siret@ina-sante.com

Adjoint

Christophe BOULANGER
Résidence CREISKER
78 Avenue de Saint-Sébastien
44380 PORNICHET
02 28 55 03 20
christophe.boulanger@ina-sante.com

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES RSS

AUVERGNE RHONE-ALPES

Déléguée Régionale Titulaire
Céline NGUYEN CAO
Le Pont des Lumieres
20 Route de Vienne
69007 LYON
06 21 86 55 63
celine.nguyencao@domitys.fr

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Déléguée Régionale Titulaire
Sandrine SIGONNEY
L'Art du Temps
23 rue de Chaillot
25 000 Besançon
06 13 23 72 26
sandrine.sigonney@domitys.fr

Adjoint

Andry ANDRIAMADY
Directeur Régional Est Domitys
Siège DOMITYS
37 rue Edouard Vaillant
37 000 TOURS
06 18 07 03 72
andry.andriamady@domitys.fr

BRETAGNE

Déléguée Régionale titulaire
Amélie ARRIVE
Domitys
Directrice régionale Nord-Ouest
37, rue Edouard Vaillant
37000 Tours
amelie.arrive@domitys.fr

Adjoint

Philippe DUVAL
L'orée du Bois
9 rue Roger-Henri GUERRAND
35 000 RENNES
02 99 45 96 00
philippe.duval@domitys.fr



anett  www.anett.fr

PARCE QUE VOTRE SANTE NOUS TIENT A COEUR

NOUS PRENONS LE PLUS GRAND SOIN DU LINGE QUI VOUS ENTOURE

ANETT vous propose :
VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
LINGE HÔTELIER ET DE RESTAURATION
LINGE DES RÉSIDENTS...

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? DE DÉCOUVRIR NOTRE OFFRE DE SERVICES ?

CONTACTEZ-NOUS
Tél. 05 49 68 18 12

ESPACE CLIENT
RENDEZ-VOUS SUR ANETT.FR



CENTRE-VAL DE LOIRE

Délégué Régional Titulaire
Stéphane BRUNEAU
 Directeur des partenariats DOMITYS
 37 Rue Edouard Vaillant
 37000 TOURS
 02 97 80 25 00
 stephane.bruneau@domitys.fr

Adjoint

Lionel TAVARES
 Domitys
 Directeur régional Centre-Ouest
 37 Rue Edouard Vaillant
 37000 Tours
 lionel.tavares@domitys.fr

CORSE

Déléguée Régionale Titulaire
Frédéric LHOMME
 Les Jardins des Palmiers
 7 Boulevard de l'Abbé Recco
 20000 AJACCIO
 04 20 58 00 00
 frederic.lhomme@domitys.fr

GRAND-EST

Déléguée Régionale Titulaire
Emmanuelle CATINOT
 Les étoiles d'Argent
 7 allée saint Sauveur le Vicomte
 67205 OBERHAUSBERGEN
 03 88 29 00 00
 emmanuelle.catinot@domitys.fr

HAUTS-DE-FRANCE

Délégué Régional Titulaire
Nicolas CINGAL
 DOMITYS - Nord-IDF
 nicolas.cingal@domitys.fr

ILE-DE-FRANCE

Déléguée Régionale Titulaire
Emmanuelle MARBAIX WALERA
 DOMITYS - Nord-IDF
 emmanuelle.marbaix-walera@domitys.fr

NORMANDIE

Déléguée Régionale Titulaire
Amélie ARRIVE
 Domitys - Directrice régionale Nord-Ouest
 37, rue Edouard Vaillant
 37000 Tours
 amelie.arrive@domitys.fr

Adjointe

Fanny GUYOMARD
 La Plage de Nacre
 50 rue du 8 mai
 14470 COURSEULLES SUR MER
 fanny.guyomard@domitys.fr

NOUVELLE AQUITAINE

Déléguée Régionale Titulaire
Myriam LHEUREUX
 Résidence Le Millésime
 10 Rue Henri Salmide,
 33000 BORDEAUX
 05 57 01 58 00
 myriam.lheureux@domitys.fr

Adjointe

Laëtitia RENOM
 Résidence Le Millésime
 10 Rue Henri Salmide,
 33000 BORDEAUX
 05 57 01 58 00
 laetitia.renom@domitys.fr

OCCITANIE

Délégué Régional Titulaire
Christophe DANNA
 La cité des Princes
 84100 ORANGE
 06 18 78 50 03
 christophe.danna@domitys.fr

Adjoint

Ludovic DE BARROS
 La Majolique
 Rue des Fossés
 34500 BEZIERS
 07 63 24 11 89
 ludovic.debarros@domitys.fr

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Déléguée Régionale Titulaire
Soumiya POISVERT
 MONTANA Bouc Bel Air
 264 Boulevard de Valcros,
 13320 Bouc-Bel-Air
 04 42 52 90 90
 soumiya.poisvert@residences-montana.com

Adjointe

Sylvie CHETON
 Emerys Albert
 835 Chemin des Gourettes
 06370 MOUANS SARTOUX
 04 92 92 54 00
 albert@senioremerys.fr

PAYS DE LA LOIRE

Délégué Régional Titulaire
Matthieu LECLAIR
 Villa Gingkos
 53 Avenue René Coty
 85180 LE CHATEAU D'OLONNE
 02 51 20 19 20
 direction@villasgingkos.fr

Adjointe

Marie-Reine SALMON
 Domitys
 37 Rue Edouard Vaillant
 37000 TOURS
 06 27 47 24 70
 marie-reine.salmon@domitys.fr

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

SAAD

AUVERGNE RHONE-ALPES

Déléguée Régionale Titulaire
Jeanne TAVEAU
 ACPPA RESIDOM
 16 Rue Berjon - Site Greenpolis
 69009 LYON
 04 72 53 02 73
 j.taveau@acppa.fr

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Déléguée Régionale Titulaire
Sonia MOUFFOK
 PROXIMALIA
 1 Ter Avenue de la Puisaye
 89 240 VILLEFARGEAU
 06 61 09 42 95
 poledirection@orange.fr

Adjoint

Benoît ESTEVA
 ADHAP - VOTRAIDE Mâcon
 14 Rue Gambetta
 71 000 MACON
 Tél : 03 85 40 94 97
 b.esteva@adhap.fr

BRETAGNE

Déléguée Régionale Titulaire
Marie DEBOSSE
 DOMUSVI Brest
 Centre Lutèce - 1 Place de
 Strasbourg
 29200 BRÉST
 02 22 54 44 40
 mdebosse@domusvidomicile.com

Adjointe

Pascale BARGAIN
 DOMIDOM Concarneau
 7 Quai Carnot
 29900 CONCARNEAU
 02 98 98 00 98
 p.bargain@domidom.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE

Délégué Régional Titulaire
Claude LE JUGE
 ADHAP Services Bourges
 35 avenue du 11 novembre
 18000 Bourges
 02 48 65 86 58
 c.lejuge@adhap.fr

Adjointe

Catherine FEVRIER
 DOMUSVI Domicile Loiret
 49 rue du Général de Gaulle
 45200 MONTARGIS
 02 22 54 23 03
 cfevrier@domusvidomicile.com

CORSE

Déléguée Régionale Titulaire
Dominica GILORMINI
 AVEC SSIAD Corse
 16 Avenue Emile Sari
 20200 BASTIA
 04 95 31 54 09
 dominica.gilormini@avec.fr

GUADELOUPE

Déléguée Régionale Titulaire
Gladys FIGARO
 Choix de Vivre
 IMM KACY Carrefour Douville
 97180 SAINTE-ANNE
 06 90 90 83 12
 figaro.glad@gmail.com

GRAND-EST

Délégué Régional Titulaire
Matthieu KORHUMMEL
 ADHAP
 Responsable régional Nord / Est
 23, rue Horace Vernet
 63 000 CLERMONT FERRAND
 06 81 40 68 30
 m.korhummel@adhap.fr

HAUTS DE FRANCE

Délégué Régional Titulaire
Emmanuel BLOT
 ADHAP Services
 46 rue de Varsovie
 62000 LENS
 03 21 76 61 20
 e.blot@adhap.fr

Adjointe

Adeline COUSIN
 ONÉLA Hazebrouck
 31 rue du maréchal Leclerc
 59190 HAZEBROUCK
 06 87 46 77 85
 acousin@onela.com

ÎLE-DE-FRANCE

Déléguée Régionale Titulaire
Aurore CAPITAINE
 Directrice des opérations
 DOMIDOM
 12 rue Jean Jaurès
 92800 PUTEAUX
 01 41 45 62 07
 a.capitaine@domidom.fr

Adjointe

Anne-Sophie GIRAUD
 DOMIDOM Meaux
 8 Rue Notre Dame
 77 100 MEAUX
 01 60 61 04 84
 as.giraud@domidom.fr

MARTINIQUE

Déléguée Régionale Titulaire
Renée QUIQUINE
 ABIVI
 ZA DEVILLE
 97228 SAINTE LUCE
 05 96 69 62 98
 r.quiquine@orange.fr

NORMANDIE

Délégué Régional Titulaire
Sylvain LEMAITRE
 ONELA Rouen
 26 rue Saint-Eloi
 76000 ROUEN
 02 32 10 12 19
 slemaitre@onela.com

Adjoint

Olivier ROBERT
 ADHAP Lisieux - Caen
 La Tour de Vimer
 61120 GUERQUESALLES
 06 86 30 96 82
 olivier.robert@neoselect.com

NOUVELLE AQUITAINE

Déléguée Régionale Titulaire
Kim BACHES
 Domidom Arcachon
 Clinique La Rose des Sables
 33120 ARCAÇON
 05 56 22 96 82
 k.baches@domidom.fr

Adjointe

Aude LE GONIDEC
 Directrice régionale Ouest ONELA
 35 ter, avenue André Morizet
 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
 06 13 67 90 74
 alegonidec@onela.com

OCCITANIE

Déléguée Régionale Titulaire
Michèle TOMAS
 Groupe E4
 18, Chemin de la plaine
 34990 JUVIGNAC
 04 67 04 33 90
 mtomas@groupe-e4.com

Adjoint

Stéphane CATHALA
 ADHAP - PROXISOINS
 35 avenue de la Marquaille
 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE
 05 61 28 73 63
 s.cathala@adhap.fr

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Déléguée Régionale Titulaire
Marie-Agnès LIMAR
 DOMUSVI Aide & soins à domicile
 Agence d'Antibes
 14 rue Sainte Marguerite
 06160 JUAN-LES-PINS
 06 84 77 18 12
 malimar@domusvidomicile.com

Adjointe

Manuela DE JESUS
 CMC
 59 avenue de la Libération
 06130 GRASSE
 04 93 42 22 95
 m.prazeres@cmc06.fr

PAYS DE LA LOIRE

Déléguée Régionale Titulaire
Dorothee PERHIRIN
 DOMUSVI
 Centre Lutèce 1 place de Strasbourg
 29200 BRÉST
 02 22 54 44 41
 dperhirin@domusvidomicile.com

Adjoint

Wilfried REILLON
 MAINTIEN ADOM
 3 Allée des Bois Précieux
 53000 LAVAL
 02 43 49 56 16
 wreillon@maintien-adom.com



OPTIMISEZ VOS ACHATS DE DM ET LA PRISE EN CHARGE DE VOS RÉSIDENTS



DES ACHATS RATIONNALISÉS ET MAÎTRISÉS

Les DM inclus dans le forfait jour
 Incontinence
 Nutrition, complémentation orale
 Parapharmacie et hygiène corporelle



DES MARQUES ET LE SERVICE DE FOURNISSEURS RECONNUS



LA SOLUTION LOGISTIQUE ADAPTÉE À VOS BESOINS

Programmation des livraisons :
 1 à 2 fois par mois à la boîte,
 au carton et/ou à la palette
 Des commandes ponctuelles sous 24 h



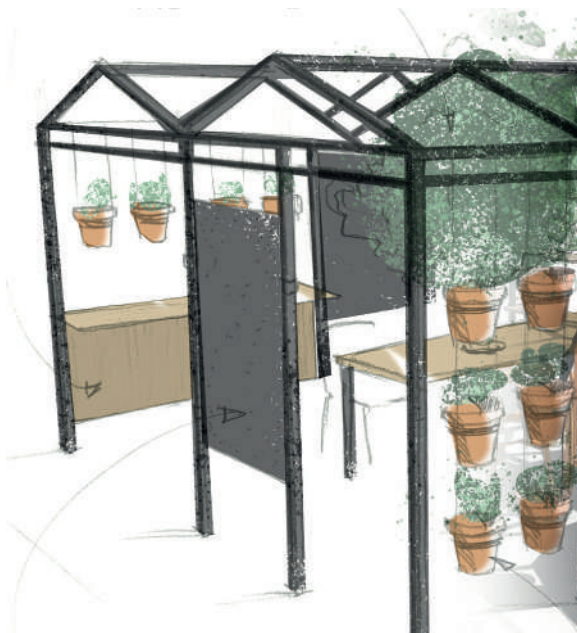
www.isiha.fr



LA SOLUTION GLOBALE



& SUR-MESURE DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX



NOUVEAU
CONCEPT
À DÉCOUVRIR
SUR NOTRE
STAND AU
SYNERPA



CONCEPTION
SUR-MESURE

COORDINATION
ENSEMBLIER

FABRICATION
FRANÇAISE

UN SERVICE
LOGISTIQUE

DES POSEURS
QUI S'ADAPTENT

UN SAV À
VOTRE ÉCOUTE

Créateur du mieux-vivre



contact@medicontractgroup.com



+33 4 90 04 49 30



www.medicontractgroup.com

